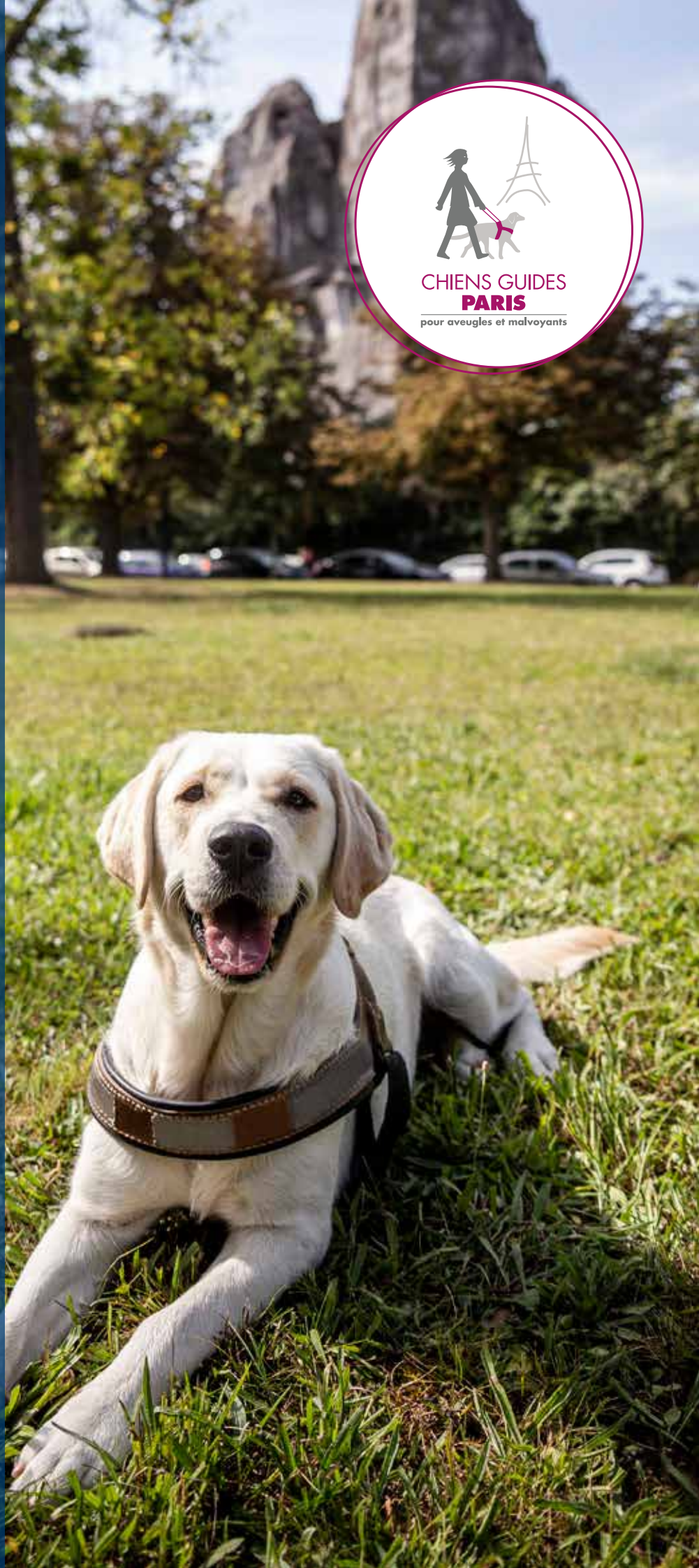


RAPPORT
ANNUEL

2023



2023 voit nos efforts communs récompensés



L'engagement de tous : salariés, administrateurs, bénévoles, bienfaiteurs, donateurs, partenaires... et notre volonté commune de toujours nous améliorer, nous permet de dresser un bilan positif de l'année écoulée.

Tout d'abord, nous avons atteint notre objectif de remettre gratuitement 30 chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes.

Nous pouvons également nous féliciter de voir nos ressources stabilisées. Cette année encore, et malgré un contexte toujours difficile, nous avons pu compter sur la générosité de bienfaiteurs et de nos fidèles donateurs et partenaires. De plus, la FFAC nous a renouvelé sa confiance en nous versant une contribution non négligeable. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien.

La stabilisation de notre Association nous a permis de nous tourner vers l'extérieur.

Nous avons pu améliorer la visibilité de notre École, en France en diversifiant nos échanges avec d'autres associations, mais aussi à l'étranger. Nous avons participé au congrès de l'International Guide Dog Federation (IGDF), qui s'est tenu en avril 2023 à Vancouver, cela nous a permis d'échanger avec des écoles de chiens guides du monde entier et d'enrichir ainsi nos connaissances.

Comme vous le savez, l'une des spécificités de notre École est d'avoir son propre centre d'élevage. Nous y faisons naître nos futurs chiens guides, mais également ceux d'autres écoles fédérées. La participation

de notre référente à un congrès sur l'élevage des chiens d'assistance, dans le Colorado, nous a permis d'échanger avec des acteurs du monde entier sur nos pratiques et également d'accroître nos contacts dans ce domaine, ce qui nous permettra, à terme, de diversifier et d'affiner encore davantage notre sélection. Notre élevage de Buc est désormais connu et reconnu.

En 2024, nous souhaitons poursuivre notre croissance, en remettant gratuitement 33 chiens guides et maintenir nos efforts afin d'améliorer la notoriété de notre École et pérenniser nos ressources.

Enfin, je l'avais annoncé dans mon rapport moral l'année dernière, nous commençons la construction de notre projet associatif. Dans un premier temps, un comité restreint de salariés, administrateurs et bénévoles pose les fondations de ce projet. Et parce qu'il se veut collaboratif, un comité étendu, composé des différents acteurs de notre École, sera par la suite constitué.

Chers bienfaiteurs, donateurs, partenaires, bénévoles, salariés, mécènes et amis, votre soutien constant nous permet de faire évoluer notre association pour l'adapter aux besoins des personnes aveugles ou malvoyantes. En leur nom, je vous en remercie très chaleureusement.

**Frédérique Beaurain,
Présidente de L'École de Chiens
Guides de Paris**

Sommaire

Edito de la présidente

Notre Association en 2023

Présentation.....	4
Organisation.....	5
L'équipe salariée.....	5
L'équipe bénévole.....	5
Ressources et financement.....	5

Faits marquants de l'année

Une École qui s'ouvre vers l'extérieur.....	6
Journée Portes Ouvertes du 24 septembre 2023.....	7

Nos actions

Le Pôle Élevage.....	8
Le cheptel.....	8
La reproduction.....	8
Les naissances.....	8
Les échanges/mutualisations.....	10
Le Pôle Famille d'Accueil.....	11
Les familles d'accueil.....	11
Les certificats et entrées en éducation.....	11
Les chiens sortis du cursus chien guide.....	12
Le Pôle Éducation.....	12
Remises.....	13
Le Pôle Attribution, Suivi et Services (PASS).....	14
L'étude des demandes.....	14
Les demandes de chiens guides.....	14
Quelques indicateurs clés.....	14
Les bilans d'orthoptie.....	15
Les entretiens avec notre psychologue.....	15
Les attributions.....	16
Le suivi des chiens guides en activité de moins de 8 ans.....	16
Les détenteurs.....	16
Suivi des chiens guides de plus de 8 ans et retraite.....	17

Les supports de nos missions

Ressources Humaines.....	18
Les équipes bénévoles.....	18
Communication.....	19
La refonte du site internet.....	19
Poursuite et développement des actions digitales.....	19
Réseaux sociaux.....	19
Les supports de communication... ..	20
Le développement de la présence auprès des médias.....	20
Ressources financières.....	20
Dons issus des actions de collecte... ..	20
Legs et assurances-vie.....	21
Partenariats et Mécénat.....	21

Chiffres clés 2023.....22

Rapport financier

Rapport de la trésorière.....	23
Compte de résultat (en euros).....	25
Bilan association (en euros).....	26
Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public (en euros).....	27
Compte de résultat par origine et destination.....	28

Partenaires et remerciements



→ Présentation

L'École de Chiens Guides de Paris, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, a été inaugurée en 1987, à Paris, aux abords du Bois de Vincennes.

Notre mission est d'élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.



Le chien guide est un compagnon qui apporte une plus grande autonomie aux personnes déficientes visuelles. Notre École propose un accompagnement personnalisé et à long terme pour chaque bénéficiaire de chien guide. Elle met en place des liens forts et stables dans la durée, basés sur le respect et le bien-être, tant humain qu'animal.



Depuis 2015, notre École a ouvert son Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol à Buc dans les Yvelines (78) afin d'avoir une meilleure maîtrise de certains éléments clés de la réussite dont la sélection de nos lignées de chiens guides.



L'École de Chiens Guides de Paris est membre de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC). Nous sommes également affiliés à l'International Guide Dog Federation (IGDF).

→ Organisation

L'École de Chiens Guides de Paris est constituée d'un Conseil d'Administration, de membres adhérents, de bénévoles et d'une équipe de salariés.

Le Conseil d'Administration, qui se réunit tous les trimestres, est composé de membres élus pour 3 ans. Il définit les orientations stratégiques et gouverne l'Association, en étroite collaboration avec la Direction Générale.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023 :

Présidente : Mme Frédérique BEURAIN

Vice-président : M. Antoine MORENO

Secrétaire générale : Mme Catherine PIGNAL

Trésorière : Mme Dominique MICHELAT

Trésorier adjoint : M. Christophe ROUSSELLE

Administrateurs/trices :

- Mme Martine ANCQUETIL
- M. Jean-François BRUNET
- M. Laurent FRYDMAN
- Mme Dominique LADEVIE
- M. Dominique LEMÂÎTRE
- M. Bernard NEBOT
- M. Michel ROSSETTI (FFAC)

→ L'équipe salariée

L'équipe, composée au 31 décembre 2023 de 47 salariés, se consacre à l'élevage, à la formation des chiens guides, à l'accompagnement de chaque personne déficiente visuelle exprimant une demande de chien guide ainsi qu'au suivi du binôme (maître/chien guide) formé et aux fonctions support. **Elle se structure autour de cinq Pôles :**

- Élevage,
- Famille d'Accueil,
- Éducation,
- Attribution, Suivi et Services,
- Fonctions support : administration, communication, recherche de fonds.

La direction des équipes salariées est assurée par Madame Honorine Moreno, Directrice Générale.

→ L'équipe bénévole

De nombreux bénévoles sont engagés à nos côtés, en nous apportant une aide ponctuelle ou régulière : convois entre les sites, transport des chiens chez le vétérinaire, accompagnement des personnes déficientes visuelles lors des activités de détente de leurs chiens guides, entretien des sites, tâches administratives, tenue de stand lors d'événements et sensibilisations du grand public.

Plusieurs familles bénévoles se sont également engagées auprès de notre École :

- **Les familles d'accueil** qui prennent en charge les chiots chez elles de leurs 3 mois à leur entrée en éducation,
- **Les familles d'élevage** qui s'occupent de nos reproducteurs (étalons et lices),
- **Les familles relais** qui accueillent temporairement des chiots, chiens en éducation et chiens guides en activité pendant de courtes périodes,
- **Les familles de retraite** qui accueillent nos chiens guides retraités.

→ Ressources et financement

Le chien guide est remis gratuitement aux personnes déficientes visuelles qui en font la demande, **mais sa formation a un coût pour notre Association, estimé à 25 000 €.**

Association loi 1901 et reconnue d'intérêt général, l'École de Chiens Guides de Paris est habilitée à recevoir des dons, legs et assurances-vie. **Notre mission est notamment financée majoritairement par la générosité du public** et nous remercions nos donateurs, partenaires, mécènes et bienfaiteurs pour leur soutien si précieux.

Les fonds collectés permettent d'assurer :

- **L'élevage, l'éducation et le bien-être** de nos chiens tout au long de leur vie, en leur assurant également une retraite,
- **L'accueil et le suivi des personnes bénéficiaires** d'un chien guide,
- **L'accompagnement des familles bénévoles** accueillant nos chiens,
- **Le développement de l'École** et les nombreuses actions de communication visant à faire connaître l'Association et sa mission.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Une École qui s'ouvre vers l'extérieur

L'année 2023 a été une année riche en rencontres et en échanges, en France et à l'international, avec d'autres Écoles de chiens guides et associations de chiens d'assistance.

Notre association a été présente au Congrès de l'IGDF (International Guide Dog Federation) à Vancouver au Canada ainsi qu'à la Conférence de l'IWDA (International Working Dog Association) relative à l'élevage des chiens d'assistance à Fort Collins (Colorado, USA).

Elle est également désormais représentée dans les instances internationales grâce à l'élection de Benjamin Valembois, Directeur Technique de notre site parisien, en tant qu'assesseur de l'IGDF.

Cette année, 30 chiens guides ont été remis à des personnes déficientes visuelles et nous avons aussi mutualisé 7 de nos demandes de chiens guides permettant ainsi à 7 demandeurs parisiens de bénéficier d'un chien guide éduqué par une autre École de chiens guides fédérée.

C'est grâce à l'implication de nos équipes salariées et bénévoles et au précieux soutien de nos généreux bienfaiteurs, donateurs et partenaires que tout cela est possible.

Honorine Moreno,
Directrice Générale de l'École de Chiens Guides de Paris



Journée Portes Ouvertes du 24 septembre 2023

Organisée le dernier dimanche du mois de septembre, la Journée Portes Ouvertes est un événement festif et convivial, lors duquel salariés, bénévoles et élèves chiens guides font découvrir le site parisien de notre École et notre mission au grand public. Cette année encore, notre Journée Portes Ouvertes fut une réussite, avec davantage de visiteurs (plus de 2 500, ils étaient 2 000 en 2022).

Cette édition 2023 a été marquée par de nombreuses nouveautés :

- nous avons accueilli comme marraine de la journée Élisabeth, chanteuse et percussionniste du groupe L.E.J.,
- la restauration salée avait été placée à l'extérieur et gérée par deux partenaires Food Trucks,
- les démonstrations de nos chiens guides en formation avec leurs éducateurs et des jeunes chiens en familles d'accueil aux côtés de leurs moniteurs se sont déroulées sur la pelouse extérieure,
- nous avons inauguré un nouvel espace « La Niche ».

Le stand dédié à l'élevage avec les chiots a encore une fois remporté un vif succès et a suscité de nombreuses questions auxquelles l'équipe du Pôle Élevage a été ravie de répondre. Comme tous les ans, les visiteurs ont aussi pu profiter de notre stand restauration sucrée, de la brocante, des jeux pour enfants, du stand photos. Cette année, tous les lots de notre tombola ont été remportés.

Parmi les ateliers les plus demandés, nous comptons « La pièce dans le noir », immersion guidée par des personnes aveugles ou malvoyantes dans un lieu inconnu plongé dans le noir, « La vie dans le flou », atelier de déplacement aux côtés de notre instructeur en locomotion avec des lunettes simulant différents types de malvoyance ainsi qu'un atelier de lecture du braille.



→ Le Pôle Élevage

La mission du Pôle Élevage est de sélectionner les reproducteurs et de veiller au bon développement des chiots. Pour chaque « mariage », la généalogie, les caractéristiques physiques et comportementales et les aptitudes à l'apprentissage déterminent le choix des futurs parents.

L'équipe du Pôle veille à l'épanouissement des chiots et s'assure du développement de leurs facultés sensorielles jusqu'à leur départ en familles d'accueil.

Fin 2023, l'équipe était composée de **4 personnes**.

Le cheptel

Au 31 décembre 2023, le cheptel est composé de 24 reproducteurs (18 femelles et 6 mâles).

Nos **18 lices** :

 **11**
Labradors
Retrievers

 **4**
Goldens
Retrievers

 **2**
croisés
Labradors Goldens

 **1**
Labradoodle

Au cours de l'année 2023, 5 lices ont été mises en retraite.

Nos **6 étalons** :

 **3**
Labradors

 **3**
Goldens retrievers

Aucun de nos étalons n'a été mis en retraite en 2023.

La reproduction

10 lices ont été mises à la reproduction en 2023 et ont toutes été confirmées gestantes (soit un taux de fertilité de 100%).

2 saillies naturelles ont été effectuées et 8 inséminations artificielles.

Nous avons eu :

 **8**
portées
de Labradors

 **1**
portée de croisés
Labradors Goldens
(3/4 Golden Retrievers
et 1/4 Labrador)

 **1**
portée de
Goldens retrievers

Sur ces 10 portées, il y a eu 0 césarienne.

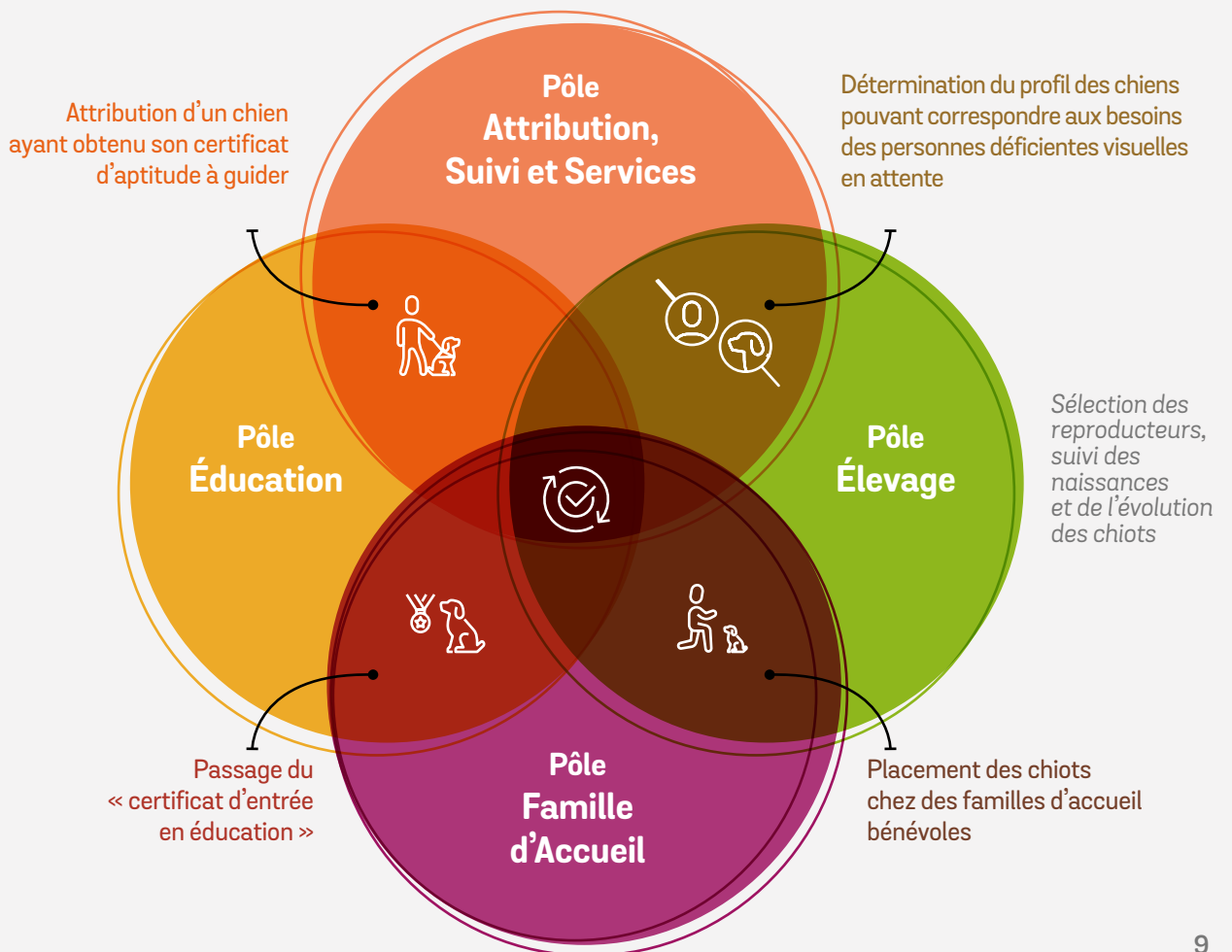
Les naissances

En 2023, nous comptons **80 chiots viables**. 86 chiots sont nés dans notre élevage et 6 chiots y sont décédés, soit un taux de mortalité de 7%.



| 4 PÔLES EN COLLABORATION |

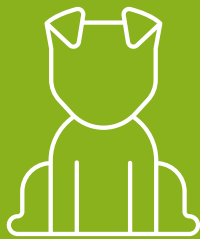
Reçoit les demandes de chiens guides et assure le suivi des binômes formés





Les faits marquants de l'année

Nous avons rencontré le **Dr Fontbonne, Directeur du CERCA** (Centre d'Étude en Reproduction des Carnivores) de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, pour initier un projet de partenariat.



Notre site bucois a accueilli le **Centre d'élevage belge Purpose Dog** pour une journée de présentation de nos pratiques respectives avec une volonté de mettre en place des échanges pérennes.

L'École a assisté à la **Conférence de l'IWDA (International Working Dog Association)** relative à l'élevage des chiens d'assistance à Fort Collins (Colorado, USA).

Nous avons validé une **reproductrice Ladradoodle** pour initier notre lignée.



Les échanges/mutualisations



croisés Labradors Golden
sont arrivés de l'association
La Cape



chiots sont arrivés
du REF (Réseau
d'Élevage Fédéral)*

*18 Labradors, 4 Golden Retrievers et 1 croisé Labrador Golden.

10 chiots de l'École ont été mutualisés dans le cadre du REF vers d'autres Écoles fédérées :

- **Lyon :** 3 Labradors
- **Corteville Normandie :** 2 Labradors
- **Coubert :** 1 Labrador
- **Woippy :** 2 Labradors
- **Corteville Roncq :** 1 Golden
- **Bordeaux :** 1 Labrador

→ Le Pôle Famille d'Accueil

La mission du Pôle Famille d'Accueil est d'accompagner les chiots et les familles d'accueil bénévoles jusqu'au passage du certificat d'entrée en éducation. Chaque moniteur travaille en lien étroit avec la famille en charge du chiot pour en faire un chien serein au quotidien.

Le suivi personnalisé du jeune chien nous permet de l'évaluer sur sa capacité d'apprentissage et son équilibre émotionnel.

La famille d'accueil emmène son élève chien guide lors de tous ses déplacements personnels et professionnels. L'élève chien guide bénéficie d'un droit d'accès aux lieux ouverts au public et aux transports, tout comme les chiens guides en activité.

Pendant les neuf mois de formation du chiot en famille d'accueil, des séances de travail en groupe et des stages sont régulièrement organisés au sein de l'École.

Les chiens qui ne correspondent pas à nos attentes (évolution dans un milieu très urbanisé) peuvent être mutualisés avec les autres Écoles de chiens guides fédérées. Ceux qui n'ont pas les capacités pour devenir chiens guides sont réorientés vers d'autres associations de chiens d'assistance ou proposés à l'adoption.

À la fin de cette période de formation en famille d'accueil, l'élève chien guide passe son certificat d'entrée en éducation.

Au 31 décembre 2023, **le Pôle Famille d'Accueil est composé de 4 personnes à Paris.** Un(e) moniteur (trice) est en cours de recrutement sur le site de Paris et un(e) sur celui de Buc.

Les familles d'accueil

Au 31 décembre 2023, nous comptons **77 chiens placés en familles d'accueil :**

55
sur Paris

22
à Buc

Le nouveau programme de suivi des binômes chiot/famille, plus régulier, est très satisfaisant.

A cette date, nous avons 44 familles sélectionnées en attente d'un chiot et 103 familles en attente d'une réunion d'informations. Nous ne manquons donc pas de familles d'accueil.



Les certificats et entrées en éducation

Les certificats sont évalués et validés par la référente du Pôle et les directeurs techniques de chaque site.

Au cours de l'année 2023, **36 chiens ont fait leur entrée en éducation** à Paris et Buc, ce qui répond aux besoins exprimés par le pôle Éducation. Au 31 décembre 2023, **18 chiens ont obtenu leur certificat d'entrée en éducation** et entreront en éducation début 2024.

Les faits marquants de l'année

Des tutoriels vidéo destinés à nos familles d'accueil et familles relais

ont été créés et diffusés dès juin 2023. Ces supports pédagogiques sont une réussite et les retours des familles sont tous très positifs.

Un nouveau document de suivi, rempli par les moniteurs après chaque réunion de travail et stage,

a été créé afin d'assurer un suivi optimal des chiens. Chaque sortie du cursus chien guide en familles d'accueil est étudiée et analysée afin d'identifier les réussites et les axes d'amélioration de chacun des suivis.

La formation pour nos familles relais

comprenant une partie théorique et pratique mis en place l'année dernière se poursuit. La meilleure prise en charge des chiens en relais est visible.

Un évènement inédit et très apprécié de rencontre entre les familles d'accueil et les maîtres de chiens guides a été organisé à deux reprises.

Le but était de proposer un moment d'échange autour de la déficience visuelle, des bienfaits du chien guide et de l'importance du rôle des familles d'accueil dans la formation du chien.



Les chiens sortis du cursus chien guide

En 2023, **31 chiens sont sortis du cursus chien guide** durant leur période en famille d'accueil (contre 40 chiens en 2022) :

- 10 chiens pour raisons de santé (à l'âge moyen de 10,4 mois contre 12 mois en 2022).
- 21 chiens pour raisons de comportement (à l'âge moyen de 9,6 mois contre 10 mois en 2022).

Le nombre et l'âge moyen des chiens sortis du cursus a significativement diminué par rapport à l'année 2022.

Sur ces 31 chiens, en 2023 :

- 6 chiens ont été réorientés vers une autre association de chien d'assistance,
- Une a été sélectionnée pour devenir future reproductrice,
- 1 est en attente de réorientation,
- 18 ont été adoptés en tant que chien de compagnie et 5 sont en attente d'adoption.

Le nombre de chiens réorientés vers d'autres associations de chiens d'assistance est en augmentation, il passe de 2 en 2022 à 6 en 2023.

→ Le Pôle Éducation

La mission du Pôle Éducation s'articule autour de trois grands axes :

- 1 La prise en charge** des élèves chiens guides ayant obtenu leur certificat d'entrée en éducation,
- 2 Leur éducation** pendant six à huit mois, pour notamment leur enseigner le guidage,
- 3 Leur remise gratuite** à des personnes aveugles ou malvoyantes lors de stages personnalisés, et l'assurance du bon fonctionnement du binôme maître/chien guide la première année.

Nous mettons en place une méthode d'éducation basée sur le jeu afin que le chien apprenne avec plaisir.

Chaque éducateur a trois chiens à charge et leur enseigne une cinquantaine d'ordres. Nous faisons naître une relation de complicité, d'écoute et de bienveillance avec chacun de nos chiens qui perdurera par la suite une fois le chien remis à son maître déficient visuel.

Lorsque l'attribution du chien est effectuée et le certificat d'aptitude à guider est obtenu, le stage de remise peut débuter. Durant trois semaines, à l'École puis à domicile, l'éducateur donne à chaque maître les clés de compréhension de son chien guide afin que le binôme formé puisse acquérir l'autonomie nécessaire à son déplacement.



Fin 2023, deux équipes travaillent en parallèle à l'éducation, l'une à Buc (4 personnes), l'autre à Paris (5 personnes), chacune sous la responsabilité de leur Directeur Technique.

Buc

 **4**
personnes

Paris

 **5**
personnes

En 2023, **l'équipe a pris en charge 54 chiens** dont 18 avaient fait leur entrée en éducation au second semestre de l'année 2022 et étaient déjà présents sur le chenil au 1^{er} janvier 2023.

Les 36 chiens ayant fait leur entrée en éducation en 2023 se répartissent ainsi : 23 à Paris et 13 à Buc.

 **13**
à Buc

23 
à Paris

Sur ces 54 chiens pris en charge par l'équipe, 10 sont sortis du cursus chien guide :

- 8 ont été adoptés (3 pour raison de santé et 5 pour comportement),
- 2 ont été réorientés (1 vers Acadia et 1 vers Handi'chiens).

Remises

En 2023, 30 chiens ont été remis dont 3 double remises (contre 26 dont 3 double remises en 2022).

L'augmentation du nombre de remise en groupe a permis en 2023 d'effectuer 14 stages de remises collectives (7 stages de remises à Paris et 7 à Buc). En 2022, 17 stages avaient été réalisés pour remettre 26 chiens.



Les faits marquants de l'année

L'équipe éducation s'est approprié la nouvelle organisation et prend désormais part à l'évaluation des demandeurs de chiens guides et à l'attribution de leurs chiens.

La stabilité de l'équipe permet d'initier des relations avec l'extérieur : professionnels canins, autres associations de chiens d'assistance, écoles de chiens guides en France et à l'international.

→ Le Pôle Attribution, Suivi et Services (PASS)

Ce Pôle s'occupe de :

- 1 L'étude des demandes et l'attribution des chiens guides,**
- 2 Le suivi de tous les chiens guides** en activité et des chiens guides retraités,
- 3 L'organisation des détenteurs** pour les chiens guides pendant lesquelles leurs maîtres sont accompagnés de bénévoles.



L'étude des demandes

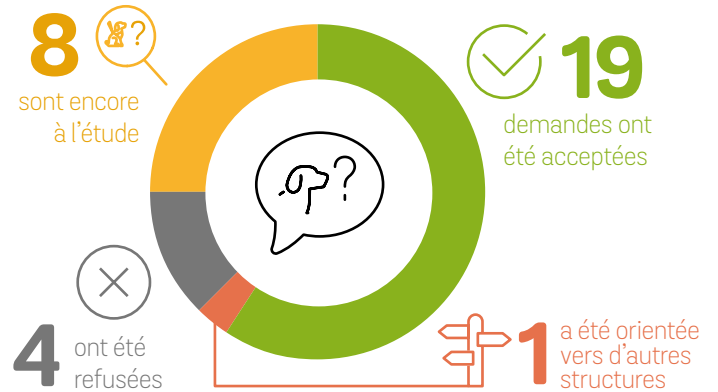
Le processus d'évaluation mis en place en 2022 permet de mieux évaluer le profil des personnes demandeuses et de leur transmettre toutes les informations nécessaires à leur préparation avant l'arrivée du chien guide.

L'aspect structuré du processus permet une prise en charge équitable et juste de chaque demandeur par une équipe de professionnels et une transparence dans les prises de décision à chaque étape.

La mise en place de questionnaires de satisfaction que les demandeurs peuvent compléter au cours de l'étude de leur demande met en avant des succès qui reposent en majorité sur l'accompagnement adapté et bienveillant de l'équipe, mais aussi des axes de progression notamment sur la gestion du temps d'attente encore trop long.

Les demandes de chiens guides

En 2023, nous avons reçu **48 demandes de chiens guides**, dont 30 pour un premier chien et 18 pour un renouvellement. Sur celles-ci, 32 semblaient présenter les prérequis à l'obtention d'un chien guide et ont donc été étudiées :



La grande majorité des demandes non étudiées ou refusées après étude le sont parce que les prérequis de déplacements ne sont pas présents (trajets insuffisants ou non réalisés en autonomie).


Au 31 décembre 2023, **62 demandes sont actives, 33 pour un nouveau chien et 29 pour un renouvellement.**

Quelques indicateurs clés



94%
des demandes
sont franciliennes

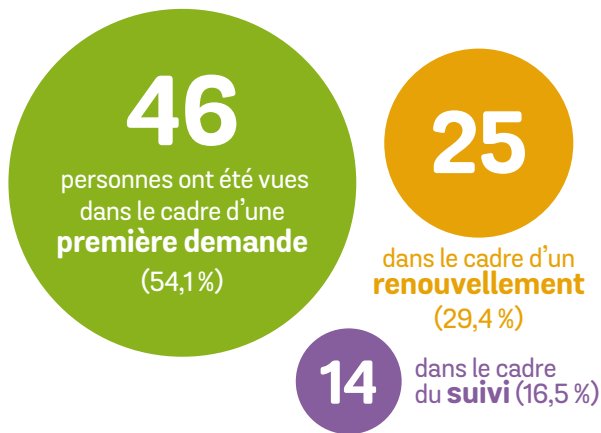
63%
des personnes demandeuses
ont moins de 50 ans



52%
des personnes demandeuses
sont malvoyantes

Les évaluations en locomotion

En 2023, **85 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous avec notre instructeur en locomotion**, ce qui est légèrement inférieur à 2022 (92 personnes).



Comme les années précédentes, l'instructeur en locomotion consacre plus de la moitié de ses prises en charge aux premières demandes. En 2023, 188 séances de rééducation ont été effectuées.

Les demandeurs ont suivi en moyenne entre 2,3 et 3,5 séances de rééducation en 2023, sans les suivis longs (plus de 10 séances).

Les bilans d'orthoptie

La mission de l'orthoptiste est de réaliser un bilan d'orthoptie aux demandeurs de chiens guides malvoyants qui n'ont pas déjà consulté récemment un orthoptiste, éventuellement de les réorienter vers un autre professionnel et de répondre à leurs questions. Aucune rééducation n'est faite à l'École.



En 2023, 5 bilans ont été effectués, 20 avaient été effectués en 2022.

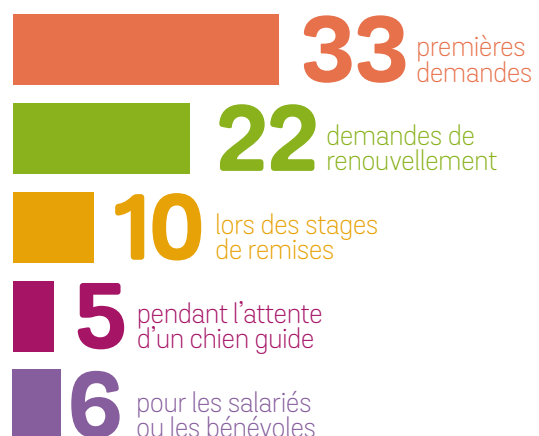
Cette diminution s'explique par le fait que les bilans fonctionnels en dynamique ou éventuellement de nuit sont désormais effectués par notre instructeur en locomotion lors de ses évaluations.



Les entretiens avec notre psychologue

Notre psychologue reçoit en entretien toutes les personnes qui font une demande de chien guide (1^{re} demande ou renouvellement). **Sa mission s'est élargie en 2023**, puisqu'aux entretiens systématiques lors de l'évaluation des demandes de chiens guides et aux quelques entretiens pendant l'attente d'un chien guide, se sont ajoutées des rencontres pendant le stage de remise ainsi que ponctuellement avec des salariés ou des bénévoles.

Sur l'année, **77 entretiens ont eu lieu**, à titre de comparaison 47 entretiens avaient été réalisés en 2022 :



Les attributions

30 chiens ont été remis cette année, 12 à Paris, 14 en région parisienne et 4 en province :

 **14**
pour un
premier chien

 **16**
pour un
renouvellement

Le délai d'attente pour les premières demandes a diminué mais reste important en 2023, la moyenne est en effet de 2 ans et 3 mois.

Les personnes en renouvellement ont attendu en moyenne 1 an et 8 mois depuis la formulation de leur demande qui est en principe faite lorsque leur chien guide a aux alentours de 8 ans au moment de la Journée d'Aide au Vieillessement (JAV).

Le temps d'attente moyen sans chien est de 4 mois.

Le suivi des chiens guides en activité de moins de 8 ans

Au 1^{er} janvier 2023, nous avons 138 chiens de moins de 8 ans en activité et 151 au 31 décembre 2023.

Tous nos chiens guides de moins de 8 ans, ont bénéficié d'un suivi cette année :

- 92% de ces suivis ont été réalisés sur le terrain, lors de journée de perfectionnement ou de bilans individuels.
- 8% l'ont été par contact téléphonique avec, dans certains cas, des suivis sur le terrain organisés pour 2024.

Les mutualisations :

Cette année, le suivi de 7 binômes non franciliens a été mutualisé à d'autres Écoles de chiens guides fédérées plus proches de leur domicile.

Par ailleurs, l'École a récupéré le suivi de 2 binômes mutualisés par d'autres Écoles de chiens guides fédérées.

Ces mutualisations sont réalisées selon un protocole fédéral et uniquement avec l'accord des maîtres de chien guide.

Les détentees

Soucieuse du bien-être et de l'équilibre de ses chiens guides en activité, l'École demande à tous les maîtres d'organiser un moment de détente, au moins une fois par semaine, pour que les chiens puissent, en liberté, courir, jouer, renifler et retrouver des congénères dans un milieu verdoyant. Cet engagement est inscrit au contrat de remise de nos chiens guides.

Afin de permettre à tous les maîtres de détendre leurs chiens guides, l'École a un service dédié à l'organisation des détentees où des bénévoles accompagnent les binômes et assurent leur sécurité lors de promenades, notamment dans le Bois de Vincennes. Ces détentees sont collectives ou individuelles et ont lieu du lundi au samedi.

Au cours de l'année 2023, **40 maîtres et leurs chiens guides participent aux détentees collectives chaque semaine au départ du site parisien de l'École.** En 2022, ils étaient 39.



Au 31 décembre 2023, il y a **7 groupes de détente collectifs**. En 2022, il y en avait 6.

Au cours de l'année 2023, **26 maîtres et leurs chiens guides bénéficient de détente individuelle chaque semaine**. Parmi eux, 3 binômes bénéficient de 2 détentes par semaine. En 2022, 22 maîtres et leurs chiens guides bénéficiaient de détente individuelle chaque semaine.

En 2023, **environ 120 personnes bénévoles ont participé aux détentes collectives et individuelles** (en 2022, ils étaient aux alentours de 100) et 46 bénévoles ont suivi l'une des 5 formations détente organisées par l'École.

Suivi des chiens guides de plus de 8 ans et retraite

Lorsque le chien guide entre dans sa 8^e année, **un bilan de santé et une évaluation de ses aptitudes au guidage effectués lors de la Journée d'Aide au Vieillessement (JAV), vont déterminer sa date de départ à la retraite**. Parallèlement, le maître entame sa demande de renouvellement de chien guide. Vers ses 10 ans, toujours suivi par l'École, le chien arrête sa mission de guidage et vivra avec son maître ou auprès d'une famille de retraite bénévole, dans un environnement adapté à ses besoins.

Au 1^{er} janvier 2023, nous avons 81 chiens de plus de 8 ans en activité (nés à partir de 2012) et 70 chiens retraités. **Au 31 décembre 2023, nous avons 48 chiens de plus de 8 ans en activité et 72 chiens en retraite.**

Si nous excluons les 2 chiens retraités avant leurs 8 ans, l'âge moyen de départ en retraite est de 10 ans et 4 mois.

La répartition des chiens en retraite :

 **9**
restent chez
leurs maîtres
(13 en 2022)

 **17**
chez des proches
(3 en 2022)

7 
chez des familles
de retraite
(8 en 2022)

Cette répartition montre en 2023 une augmentation du nombre de chiens restés chez leurs maîtres ou confiés à un proche, elle correspond à une forte proportion de maîtres vivant hors Paris et la petite couronne, ainsi qu'à la préparation effectuée plus en amont, permettant aux maîtres de chercher une famille dans leur entourage.

Au cours de l'année 2023, 35 chiens sont décédés : 2 en activité et 33 retraités. **Il y a donc eu 3 fois moins de décès de chiens en activité par rapport à 2022**, cela s'explique en partie par la décision de mettre les chiens guides en retraite aux alentours de leurs 10 ans. L'âge de décès moyen pour 2023 a été de 12 ans et 7 mois.



Les faits marquants de l'année

L'année 2023 a été marquée par la création d'un nouvel espace d'accueil des binômes inauguré lors notre JPO « La Niche » permettant notamment d'accueillir plusieurs binômes pour des séances de perfectionnement collectives.

Les conditions d'accueil sont donc optimisées et les maîtres de chiens guides qui en ont bénéficié sont satisfaits.

Un nouveau règlement applicable pendant les détentes a été mis en place, avec les bonnes pratiques à suivre par les bénévoles et les maîtres de chien guide.

→ Ressources Humaines

Au 31 décembre 2023, **l'effectif présent (47 salariés) a légèrement augmenté par rapport à 2022**. Il est de 43,66 ETP (Équivalent Temps Plein), ramené à 41,66 selon le barème URSSAF (qui ne tient pas compte des apprentis et des CDD de remplacement). Au 31 décembre 2022, l'effectif présent de l'association était de 42,30 ETP, ramené à 39,30 selon le barème URSSAF.



Début 2023, la grille d'évolutions de carrières du personnel technique est entrée en vigueur. Elle est indispensable pour accompagner les salariés dans leurs projets professionnels au sein de l'association.

En parallèle, un budget de primes a été voté par le Conseil d'Administration afin de valoriser le travail des salariés s'étant particulièrement investis pour mener à bien leurs missions.

Pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants, un livret d'accueil des salariés a été réalisé courant 2023, en collaboration avec la société Argain dans le cadre d'un mécénat de compétences.

→ Les équipes bénévoles

Notre Association repose sur une belle chaîne de solidarité dont les bénévoles sont l'un des maillons indispensables.

En 2023, **plus de 220 bénévoles ont apporté leur aide et leur soutien au quotidien** : familles d'accueil, familles d'élevage, familles relais, membres du Conseil d'Administration, ambassadeurs, bénévoles pour les convois, les détenteurs, l'entretien des sites, le bricolage, pour des tâches administratives.

Engagés au côté des collaborateurs de l'Association, ils ont eu à cœur d'apporter leurs expériences, leurs compétences et leur bonne humeur pour la réalisation de nos missions.

→ Communication

En 2023, la communication de l'École s'est articulée autour de trois grands axes :



La refonte du site internet et le développement des actions digitales



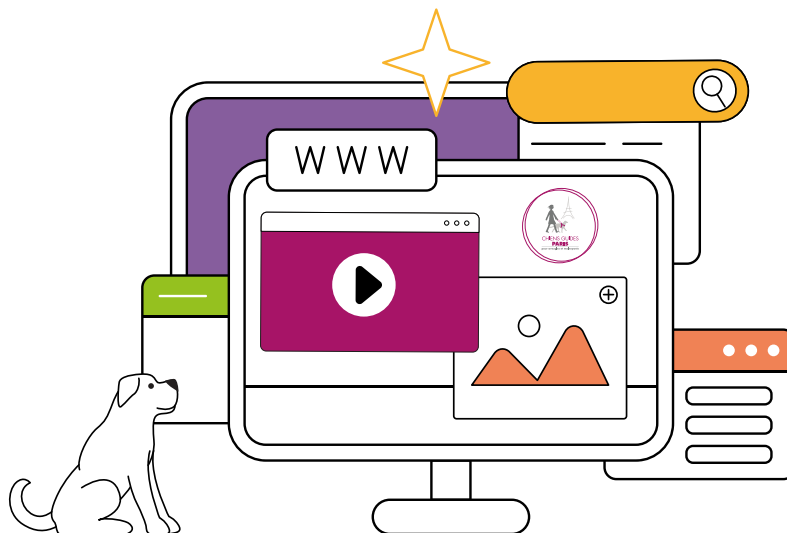
La création de nouveaux supports de communication



Le développement de notre présence auprès des médias

La refonte du site internet

Ce travail, initié en 2022, s'est poursuivi tout au long de 2023 pour une **sortie de notre nouveau site prévue début 2024**. L'objectif de cette refonte est de proposer un site plus moderne en adéquation avec l'image de l'École, disposant d'une meilleure ergonomie ainsi que d'une navigation plus fluide et intuitive, basée sur l'expérience utilisateur.



Poursuite et développement des actions digitales

En 2023, notre cycle relationnel digital avec l'acquisition d'adresses mail, l'envoi de notre newsletter (5 dans l'année) et de 4 emails d'appel à dons, s'est poursuivi.

Plus de 4 000 adresses mail ont été recueillies en 2023 : sur les salons, via les familles d'accueil (67), via la JPO (1107), via le bouton d'inscription à la newsletter sur le site (101), mais principalement par la campagne d'acquisition menée à l'automne 2023 (2 778).

Du fait de la vacance du poste de chargée de communication digitale pendant quelques mois, les actions digitales pointant sur notre site ont dû être réduites. C'est principalement pourquoi nous enregistrons une baisse de 25% du trafic (50 000 personnes).

Réseaux sociaux

En 2023, l'équipe a travaillé à la refonte de sa ligne éditoriale afin de proposer davantage de diversité dans ses contenus. **Nous terminons l'année avec une progression notable du nombre d'abonnés sur nos différents réseaux sociaux** par rapport à 2022.



7296
followers
contre 6981
en 2022,
soit +4,5%



4663
followers
contre 4124
en 2022,
soit +13%



1787
abonnés
contre 1468
en 2022,
soit +21%



Les supports de communication

En 2023, nous avons créé et diffusé notre premier Rapport Annuel maqueté ainsi que son émanation, l'Essentiel.

Le développement de la présence auprès des médias

L'année 2023 a également été marquée par **plusieurs campagnes de communication permettant d'asseoir l'image de l'École auprès du Bassin parisien et de bénéficier de moyens de communication ayant un impact sur la collecte.** De nombreux reportages ont été diffusés, notamment sur le digital ainsi que des articles presse et interviews radio.

Notre spot radio a été gracieusement diffusé grâce à NRJ group sur Chérie FM (37 diffusions) et Nostalgie (58 diffusions) en Île-de-France du 5 au 18 juin 2023.

Enfin, l'École a renforcé sa position auprès des institutions publiques, au travers de rencontres comme avec Madame Fadila Khattabi, Ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées, avec Madame Lamia El Aaraje, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap ou Madame Anne Bergantz, Députée des Yvelines.

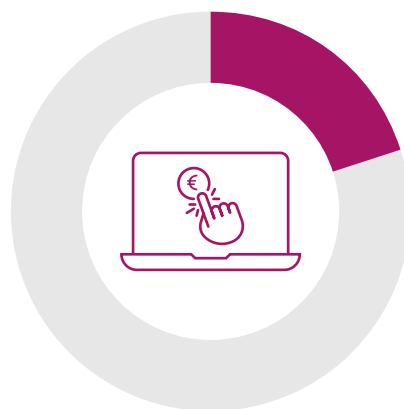
→ Ressources financières

Dons issus des actions de collecte

Dans un contexte économique difficile, le plan d'actions mis en place courant 2021 pour augmenter les ressources nettes issues de la collecte a été poursuivi en 2023.

Avec un montant de 778 k€, on observe une augmentation de la collecte brute, par rapport à 2022, principalement portée par les dons issus des campagnes de fidélisation papier et des dons issus du digital.

La poursuite du cycle relationnel digital a largement contribué, avec la campagne digitale de fin d'année, à la hausse des dons en ligne en 2023, portant la collecte digitale à 152 k€ en fin d'année, soit 7% de plus par rapport à 2022 (142 k€).



Le montant des dons en ligne représente 20% du montant total des dons de l'année 2023.

La possibilité de développer les dons réguliers a été offerte sur chaque appel à don papier, afin d'augmenter la part de don en prélèvement automatique, ressource plus pérenne pour l'Association. En 2023, les dons par prélèvement automatique représentent 9% du montant total des dons de l'année.



Legs et assurances-vie

Au cours de l'année 2023, l'Association a perçu des legs d'une valeur brute cumulée de 987 212 € et une valeur cumulée de 758 349 € d'assurances-vie, **soit un total de 1 745 561 €**.

L'exercice global des legs en brut et assurances-vie est en augmentation par rapport aux 1 161 605 € cumulés de l'année 2022. Le détail chiffré de ce résultat est développé dans le rapport financier de l'exercice 2023.

En 2023, 10 demandes d'informations sur les legs et les assurances-vie ont été traitées.

Partenariats et Mécénat

L'association a été présente en 2023 à de nombreux événements :

 **15**

sensibilisations
dans des établissements
scolaires
(14 en 2022)

 **25**

sensibilisations
dans les entreprises
(25 en 2022)

 **21**

représentations de
l'École lors de forums
ou de salons
(16 en 2022)

 **7**

actions auprès
des Lions Clubs
ont permis de récolter
12 177 €

Nous avons également reçu les collaborateurs de GMF-COVEA, du Groupe Duval, de la Fondation GECINA et de la Banque de France pour des journées solidaires (aide logistique à l'organisation de la Journée Portes Ouvertes, mise sous pli de documents, tenue du standard, bricolage).

Soutiens caritatifs de grande valeur, **les réponses aux appels à projet de Fondations ont permis d'obtenir 45 095 € et le mécénat 62 781 €**.

L'École a aussi mené à bien un beau projet solidaire avec le soutien des jeunes entrepreneurs de la promotion ESJDB 2022/2023 (Centre de formation au service des entrepreneurs du BTP) : **la rénovation de l'ancienne maternité de l'École** en un espace convivial permettant de recevoir les binômes lors de leurs séances de suivi ainsi que les familles d'accueil en groupe de travail, la Niche.

De nombreux mécènes ont soutenu l'École dans ce projet, parmi lesquels : la Fondation Fédération Française du Bâtiment, la Banque de France, le Lions Club d'Autun, Burod'Oc, Faber, Vivre en Bois, Point P, les entreprises Gomes, LCE Électricité, Detton Miroiterie, TF Couverture.

Enfin, l'École a travaillé en étroite collaboration avec la Mairie de Paris durant toute l'année 2023 afin de bénéficier à titre gracieux du renouvellement de la convention d'occupation de son site parisien.

CHIFFRES CLÉS 2023



+ 1150

demandes satisfaites depuis notre création



80

naissances de chiots



77

élèves chiens guides placés en familles d'accueil



30

chiens remis



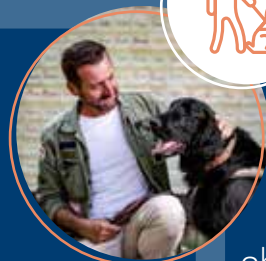
7

demandes de chiens guides satisfaites grâce à la mutualisation d'un chien guide éduqué dans une autre l'École fédérée



+200

binômes maître/chien guide suivis



33

chiens guides mis à la retraite



+ 45

salariés



+ 220

bénévoles





RAPPORT FINANCIER

→ Rapport de la trésorerie

Les investissements réalisés en 2022 ont porté leurs fruits et nous constatons une amélioration de notre trésorerie en 2023.

Malgré le contexte économique difficile, les chiffres de la collecte de dons en brut et des ressources issues des partenariats et des mécénats restent stables par rapport à l'an dernier.

Afin de maintenir la visibilité de l'École et de ses missions, nous poursuivons nos efforts en matière de communication et développons nos actions de sensibilisations.

Cette année, l'exercice global des legs en net et assurances-vie ainsi que des subventions publiques est en augmentation par rapport à 2022.

En 2023, nous obtenons un excédent de 448 694 €, qui se compose de 4 354 630 € de produits et 3 905 936 € de charges.

Les principaux éléments d'analyse de l'année :

- **Le traitement assidu des dossiers** de legs, d'assurances-vie et de subventions publiques,
- **Le développement des actions de sensibilisations** à la déficience visuelle et à l'apport du chien guides,
- **La refonte de notre site internet** et développement de notre stratégie digitale,
- **La poursuite de notre plan d'actions** mis en place depuis 2021 en vue d'augmenter les ressources de la collecte de dons.

Les produits :

- **Les ventes de goodies** de la boutique solidaire sont stables.
- **Les frais de participation pour l'adoption** des chiens réformés ayant été revus à la hausse au 1^{er} janvier 2023, ce poste est en augmentation par rapport à l'an dernier (+ 9,5 k€).
- **Les ventes de prestations de services** provenaient principalement d'un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation qui n'a pas été renouvelé cette année (- 25 k€).
- **Les prestations de sensibilisation** auprès de certaines entreprises qui privilégient les factures aux dons ont été moins importantes (- 5,8 k€).
- **Les subventions publiques** ont augmenté par rapport à l'an dernier (+ 36,7 k€). Elles se composent principalement de la subvention en provenance de la Mairie de Paris, de Mairies d'Île-de-France (+3,3k€), des CPAM (+ 17 k€), des Départements (+ 8,6 k€) et de la subvention versée pour l'accueil d'apprentis (+ 8,3 k€).
- **Les club services** n'ont pas tous renouvelé cette année leur soutien ayant effectué des dons importants ces 2 dernières années post-covid (- 58,5 k€).
- Nous constatons une **hausse des dons des associations** (+ 6,5 k€), des dons des écoles (+ 25 k€), des dons en ligne (+ 19,8 k€) et des dons des fondations (+ 45 k€).

- **Les ressources provenant des legs** en net et des assurances-vie ont augmenté significativement par rapport à 2022 (+ 709 k€).
- **Concernant les contributions financières**, la FFAC a renouvelé son soutien en nous octroyant 1 100 k€ de contribution de fonctionnement et 100 k€ de contribution d'investissement en vue de réaliser des travaux sur nos 2 sites sur les années à venir. Par ailleurs, elle a procédé à une rétrocession de legs (+ 95 k€) et de dons (1,3 k€).

Les charges

- Cette année encore, malgré une situation économique délicate, **les coûts ont été globalement maîtrisés**.
- **La nourriture** pour nos chiens a augmenté (+ 8 k€) du fait de l'augmentation du coût des croquettes.
- **Les frais vétérinaires** sont restés stables par rapport à l'an dernier (+ 1,9 k€).
- Sans surprise, au vu de l'inflation, **les frais relatifs au carburant et à l'électricité** ont augmenté (respectivement + 4,2 k€ et 23,6 k€).
- **Les honoraires divers** au global ont diminué. L'augmentation des honoraires du commissaire aux comptes (+ 3 k€) a largement été compensée par une baisse des honoraires d'avocat (- 6,6 k€), d'agence de communication (- 14 k€) et d'honoraires divers (DPO, orthoptiste, psychologue).
- **Les achats de fournitures** et de matériel d'entretien sont restés stables.
- **Il n'y a pas eu d'achat de chiots** en élevage extérieur.
- **Concernant les impôts et taxes**, la variation s'explique par une augmentation de la taxe de formation professionnelle calculée sur la base des salaires bruts (+ 3,2 k€).
- **Les salaires et traitements** ont augmenté du fait de l'entrée en vigueur de la grille d'évolutions de carrières du personnel technique en janvier 2023.



Conclusion

Malgré une conjoncture économique actuelle encore difficile, nous avons significativement augmenté nos ressources en 2023 et nos charges restent maîtrisées.

La confiance renouvelée de la FFAC à l'égard de l'École de Chiens Guides de Paris nous a permis d'atteindre sereinement nos objectifs et d'être dans une position plus confortable pour 2024.

Dominique Michelat
Trésorière



→ Compte de résultat (en euros)

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Cotisations	2 260,00	2 500,00	- 240	-9,60
• Ventes de biens	34 215,41	31 878,47	2 337	7,33
• Ventes de prestations de services	42 971,67	64 758,16	- 21 786	-33,64
– dont parrainages		25 000,00	- 25 000	-100
• Concours publics et subventions d'exploitation	179 362,03	142 649,88	36 712	25,74
– Dons manuels	791 858,53	822 915,71	- 31 057	-3,77
– Mécénats	113 876,25	103 316,00	10 560	10,22
– Legs, donations et assurances-vie	1 707 924,42	999 029,80	708 895	70,96
• Contributions financières	1 278 567,09	1 199 039,38	79 528	6,63
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	49 073,10	42 032,92	7 040	16,75
Autres produits	5 481,75	17 389,34	- 11 908	-68,48
Total des produits d'exploitation (I)	4 205 590,25	3 425 509,66	780 081	22,77
Achats de marchandises	13 836,93	10 859,65	2 977	27,42
Variations stocks	1 749,00	-3 820,00	5 569	145,79
Autres achats et charges externes	1 461 323,65	1 359 309,73	102 014	7,50
Impôts, taxes et versements assimilés	34 901,52	31 723,80	3 178	10,02
Salaires et traitements	1 492 213,32	1 444 443,93	47 769	3,31
Charges sociales	624 320,49	616 896,89	7 424	1,20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	268 855,00	280 068,17	- 11 213	-4,00
Dotations aux provisions	5 432,00	11 199,00	- 5 767	-51,50
Autres charges	3 170,72	278,92	2 892	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	3 905 802,63	3 750 960,09	154 843	4,13
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	299 787,62	-325 450,43	625 238	192,11
Autres intérêts et produits assimilés	13 475,57	2 080,72	11 395	547,64
Total des produits financiers (III)	13 475,57	2 080,72	11 395	547,64
Intérêts et charges assimilées		2 099,42	- 2 099	-100
Total des charges financières (IV)		2 099,42	- 2 099	-100
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	13 475,57	-18,70	13 494	N/S
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	313 263,19	-325 469,13	638 732	196,25
Sur opérations en capital	135 564,00	145 405,09	- 9 841	-6,77
Total des produits exceptionnels (V)	135 564,00	145 405,09	- 9 841	-6,77
Sur opérations de gestion	133,00	1 842,06	- 1 709	-92,78
Total des charges exceptionnelles (VI)	133,00	1 842,06	- 1 709	-92,78
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	135 431,00	143 563,03	- 8 132	-5,66
Total des produits (I + III + IV)	4 354 629,82	3 572 995,47	781 634	21,88
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 905 935,63	3 754 901,57	151 034	4,02
EXCEDENT OU DEFICIT	448 694,19	-181 906,10	630 600	346,66
• Dons en nature	292 330,08	151 799,33	140 530,75	93
• Prestations en nature	184 350,58	262 048,80	-77 698,22	-30
• Bénévolats	1 630 234,00	1 864 876,00	-234 642,00	-13
Total	2 106 914,66	2 278 724,13	-171 809,47	-8
• Secours en nature				
• Mise à disposition gratuite de biens et services	292 330,08	151 799,33	140 530,75	93
• Prestations	184 350,58	262 048,80	-77 698,22	-30
• Personnel bénévole	1 630 234,00	1 864 876,00	-234 642,00	-13
Total	2 106 914,66	2 278 724,13	-171 809,47	-8

→ Bilan association (en euros)

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	15 250,08	10 416,74	4 833,34	6 073,34	- 1 240
Immobilisations incorporelles en cours	37 202,50		37 202,50	25 056,00	12 147
Terrains	60 000,00		60 000,00	60 000,00	
Constructions	4 005 543,61	1 613 813,01	2 391 730,60	2 580 460,89	- 188 730
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 944,34	58 935,52	15 008,82	11 157,03	3 852
Autres immobilisations corporelles	2 230 115,16	1 761 595,71	468 519,45	518 673,51	- 50 154
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	871 656,48		871 656,48	1 268 277,86	- 396 621
TOTAL (I)	7 293 712,17	3 444 760,98	3 848 951,19	4 469 698,63	- 620 747
Stocks et en-cours	11 372,00		11 372,00	13 121,00	- 1 749
• Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 083,50		9 083,50	32 900,00	- 23 817
• Créances reçues par legs ou donations	547 336,29		547 336,29	117 336,29	430 000
• Autres	376 258,62		376 258,62	155 688,31	220 570
Valeurs mobilières de placement	85 773,91		85 773,91	296 474,33	- 210 700
Disponibilités	1 951 988,80		1 951 988,80	1 352 280,84	599 708
Charges constatées d'avance	17 645,50		17 645,50	10 734,24	6 911
TOTAL (II)	2 999 458,62		2 999 458,62	1 978 535,01	1 020 924
TOTAL ACTIF	10 293 170,79	3 444 760,98	6 848 409,81	6 448 233,64	400 176

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
• Fonds propres statutaires	742 865,10	742 865,10	
• Fonds propres complémentaires	746 575,55	746 575,55	
• Réserves pour projet de l'entité	1 779 410,82	1 779 410,82	
Report à nouveau	-439 973,43	-258 067,33	- 181 906
Excédent ou déficit de l'exercice	448 694,19	-181 906,10	630 600
Situation nette (sous total)	3 277 572,23	2 828 878,04	448 694
Subventions d'investissement	1 431 801,00	1 566 565,00	- 134 764
TOTAL (I)	4 709 373,23	4 395 443,04	313 930
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 418 992,77	1 385 614,15	33 379
TOTAL (II)	1 418 992,77	1 385 614,15	33 379
Provisions pour risques		26 729,71	- 26 730
Provisions pour charges	48 258,00	42 826,00	5 432
TOTAL (III)	48 258,00	69 555,71	- 21 298
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 524,53	248 559,79	52 965
Dettes fiscales et sociales	370 037,68	349 060,95	20 977
Autres dettes	223,60		224
TOTAL (IV)	671 785,81	597 620,74	74 165
TOTAL PASSIF	6 848 409,81	6 448 233,64	400 176

→ Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public (en euros)

Loi n°91-772 du 7 Août 1991

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	1 782 546,29	1 167 756,81	2 260,00	2 500,00	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.2. Dons, legs et mécénats		
1.2. Réalisées à l'étranger			- Dons manuels		
- Actions réalisées par l'organisme			791 858,53	822 915,71	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 707 924,42	999 029,80
			- Mécénats		
			113 876,25	103 316,00	
			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
	812 556,50	681 870,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
	17 553,30	72 092,44			
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES		
	2 612 656,08	1 921 719,24	2 615 919,20	1 927 761,51	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	3 263,12	6 042,27			
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL			TOTAL		
	2 615 919,20	1 927 761,51	2 615 919,20	1 927 761,51	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)

(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public

(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	1 676 579,46	1 890 301,33	Bénévolat	1 630 234,00	1 864 876,00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	159 280,78	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	85 916,60		Dons en nature	27 399,88	25 425,33
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	54 418,60				
TOTAL	1 816 914,66	1 890 301,33	TOTAL	1 816 914,66	1 890 301,33

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	
(-) Utilisation	
(+) Report	
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	

→ Compte de résultat par origine et destination (en euros)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 260,00	2 260,00	2 500,00	2 500,00
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	791 858,53	791 858,53	822 915,71	822 915,71
- Legs, donations et assurances-vie	1 707 924,42	1 707 924,42	999 029,80	999 029,80
- Mécénat	113 876,25	113 876,25	103 316,00	103 316,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	25 000,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 278 567,09		1 199 039,38	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	119 287,79		133 139,61	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	314 126,06		288 055,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	26 729,71		-	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-	-	-
TOTAL	4 354 629,85	2 615 919,20	3 572 995,50	1 927 761,51

CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 546 494,70	1 782 546,29	2 164 370,33	1 167 756,81
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 193,41		6 368,20	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	902 840,55	812 556,50	702 696,82	681 870,00
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	446 975,01	17 553,30	870 267,25	72 092,44
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 432,00	3 263,12	11 199,00	6 042,27
5. IMPOT SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	3 905 935,66	2 615 919,20	3 754 901,60	1 927 761,51
EXCEDENT OU DEFICIT	448 694,19		- 181 906,10	

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat	1 630 234,00	1 630 234,00	1 864 876,00	1 864 876,00
- Prestations en nature	159 280,78	159 280,78		
- Dons en nature	27 399,88	27 399,88	25 425,33	25 425,33
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
			247 057,80	
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestation en nature				
- Dons en nature	290 000,00		141 365,00	
TOTAL	2 106 914,66	1 816 914,66	2 278 724,13	1 890 301,33
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France	1 966 579,46	1 676 579,46	2 031 666,33	1 890 301,33
- Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	85 916,60	85 916,60		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	54 418,60	54 418,60	247 057,80	
TOTAL	2 106 914,66	1 816 914,66	2 278 724,13	1 890 301,33

Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui se sont engagés à nos côtés en 2023, bienfaiteurs, donateurs, bénévoles, ainsi que nos partenaires principaux :

→ Associations



AB CFAO

→ Fondations

Fondation d'entreprise
gec1na



Fondation
Valentin
HAÛY
Avec les aveugles et les malvoyants



Fondation
TF1



→ Départements

Essonne
TERRE D'AVENIRS

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

VAL de MARNE
Le département

val d'oise
le département



Yvelines
Le Département

→ Organismes de Santé

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

CRAMIF
Assurance Maladie d'Ile-de-France

santé famille retraite services

→ Mairies



→ Entreprises





École de Chiens Guides de Paris
105 avenue de Saint-Maurice
75012 Paris



**Centre d'Élevage et d'Éducation
Jacques Bouniol**
116 rue Antoine de Saint-Exupéry
78530 Buc

Tél : 01 43 65 64 67
info.communication@chiensguidesparis.fr
www.chiensguidesparis.fr



Coordination et réalisation :
Laura Meynier, Honorine Moreno

Responsable de la publication : Frédérique Beaurain

Crédits photos :

Arthur Minot, Jean Pierre Yin,
École de Chiens Guides de Paris

Conception Graphique : marie-graphiste.com

Impression : Publi Routage Diffusion

Édité par L'École de Chiens Guides de Paris
Juin 2024